



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s



C.P Saint-Etienne

L'ATTRIBUTION DES POSTES = UN RÉGIME DICTATORIAL ?

Le C.P Saint-Étienne connaît depuis un certain temps un turn-over du personnel de Surveillance engendrer par de nombreuses mutations, les réussites concours et les départs en retraite.

Actuellement, il y a un renouvellement important des postes fixes et des postes spécifiques (PQ/QA, USN1, parloir, QSL ...)
Certains personnels ayant déjà faits leurs preuves sur l'établissement se sentent lésés par l'attribution de ces postes et se posent certaines questions comme les critères d'attribution ou la motivation de la direction sur leurs choix ...

Le bureau local SPS du CPSE félicite dans un premier temps les agents retenus et affectés ces derniers temps.

Le bureau local SPS du CPSE exige de la clarté dans l'attribution des postes.

Le bureau local SPS du CPSE exige que chaque poste, même quand il s'agit de remplacement soit soumis à un appel d'offre.

Le bureau local SPS du CPSE exige que figurent sur les appels d'offre les critères exacts pour l'attribution du poste.

Le bureau local SPS du CPSE demande la mise en place d'une commission d'attribution des postes avec des membres de la direction clairement définis et la présence de l'ensemble des organisations syndicales du personnel.

La Talaudière le 10/03/2017
Le secrétaire local